Association Départementale
ACPG-CATM-OPEX
Conjoints Survivants de Combattants
Et Sympathisants de la Gironde

COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL
P.V. DE LA REUNION DU 14 JANVIER 2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES PROCES VERBAUX DU COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 14 janvier à neuf heures quarante-cinq, les membres du Comité Directeur de l'Association Départementale des Anciens Combattants 97 rue de Saint-Genès à Bordeaux, convoqués par les soins du Président, se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Serge BLÜGE, Président Départemental.

DATE DE CONVOCATION LE 19 DECEMBRE 2024

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 45

PRESENTS : 25
Serge BLÜGE (Président Départemental),
Jean RIGUET (Président Délégué),
Lucette MITTEAU (secrétaire générale),
Christian LOPEZ (trésorier général),
Sylvie MICHAUDET (trésorière générale adjointe),
Vincent COYNAULT (vice-président),
Claude MONLUN (vice-président et titulaire du Comité directeur),
Remy CHEVREUX (vice-président et titulaire du Comité directeur),
Gaëlle ETIENNE(élue départementale non membre du bureau),
Bertrand DESPLAS (Titulaire Comité Directeur La Réole),
Christiane ROUSSEAU-SIMON (élue départementale non membre du bureau),
Gisèle KELLY(élue départementale non membre du bureau),
J-Pierre VIGNERON (Titulaire Comité Directeur Bordeaux Arrondissement),
Yves PALLARUELO(Titulaire Comité Directeur, Bordeaux Arrondissement),
AndréPALLARUELO (Titulaire Comité Directeur, Bordeaux Arrondissement),
Christian BOURHIS (Titulaire Comité Directeur, Bordeaux Arrondissement),
Claude ROSSI (Titulaire Comité Directeur BDX Banlieue),
Roland BOUSQUET (Titulaire Comité Directeur Bordeaux Banlieue),
Denis BERLAND (Titulaire Comité Directeur, Bazas),
J-Jacques FERRARI (Titulaire Comité Directeur, Bazas),
Bertrand DESPLAS (Titulaire Comité Directeur La Réole),
Claude GUIMBERTEAU (Titulaire Comité Directeur, Libourne),
Gilles SOUSTELLE (Titulaire Comité Directeur Libourne),
Jean-Pierre EYRAUD (président cantonal non titulaire au comité directeur),

Etienne ROSSET (directeur de l'ESAT),
Charlène SAIGNE (directrice intérimaire du foyer Jean Bernard),
LAURE CARPENTEY (directrice du SAPPH),

POUVOIRS : 5

- *François TANNEAU(Titulaire Comité Directeur Bordeaux Arrondissement), à Serge BLÜGE*
- *Jean-Claude TIZON(Titulaire Comité Directeur Bordeaux Arrondissement) à Serge BLÜGE*
- *Alice Martial (Titulaire Comité Directeur Bordeaux Arrondissement) à J-Pierre Eyraud*
- *André Monchany (Titulaire Comité Directeur La Réole) à Serge BLÜGE*
- *Michel Allard (Titulaire Comité Directeur) à Serge BLÜGE*

- **ABSENTS(e) EXCUSES(e) : 11**
- *Michel DAVID (Secrétaire Adjoint),*
- *Henri DURAN (Vice-président & Titulaire du Comité Directeur),*
- *Yves MAURIANGE (Président Cantonal et Vice-président départemental - Non Titulaire Comité Directeur),*
- *Marie-Noëlle CARPENTEY (Élue Départementale),*
- *Jacques VIGIER (Titulaire Comité Directeur, Bordeaux Banlieue),*
- *Bernard CHAPUIS (Titulaire Comité Directeur, Bordeaux Banlieue),*
- *Michel BOIBELET (Président cantonal non titulaire au Comité directeur)*
- *Roger PERRIER (Président Cantonal non titulaire au Comité directeur).*
- *Jacques HARRIBEY (Président Cantonal Non Titulaire Comité Directeur),*
- *Jacky BIAUJAUD (Président Cantonal Non Titulaire Comité Directeur),*
- *Daniel DAUCOURT (Porte-drapeau Dept),*

ABSENTS(E) NON EXCUSES(E) : 4
Robert AUDEBERT (Titulaire Comité directeur Libourne), Guy COURRIAN (Titulaire Comité Directeur Libourne), Pierre THOMAS (Titulaire Comité Directeur Libourne), Colette LAGARDE (Présidente Cantonal Non Titulaire Comité Directeur).

PRESIDENT DE SEANCE :
Monsieur Serge BLÜGE PRESIDENT DEPARTEMENTAL.

SECRETAIRE DE SEANCE :
Madame Lucette MITTEAU, Secrétaire Départementale

Cette réunion est enregistrée.

- Pas d'objection ?
- Accepté à l'unanimité

Ordre du jour :

1. Ouverture par le Président Départemental
2. Intérêt compte à terme
3. Clôture du compte de la Banque Postale
4. Placement Crédit Mutuel du Sud-ouest
5. Congrès départemental le 20 mai 2025 à Saint André de Cubzac
6. Cotisation 2025
7. ESAT : Panneaux photovoltaïques
   Recrutement comptable
   Mme Losse
8. SAPPH
9. Informatique AD
10. AG 2026
11. Stèle OPEX
12. Bilan Financier
13. Avocat pour Association
14. Questions diverses

1. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT DEPARTEMENTAL

Le Président Départemental, Monsieur Serge Blüge, a ouvert la séance à 9 h 45 en souhaitant la bienvenue aux membres présents et en adressant ses vœux pour l'année 2025.

2. GESTION FINANCIERE

Compte à terme C.I.C.

- Les intérêts du placement d'un an (125 000 €) s'élèvent à 4 500 €.
- Les placements à trois et sept ans connaissent un retard dans le calcul des intérêts en raison de dysfonctionnements du CIC.

3. CLOTURE DU COMPTE DE LA BANQUE POSTALE

- Compte clôturé en raison de frais administratifs jugés excessifs.

4. PLACEMENT CREDIT MUTUEL DU SUD-OUEST

- Les associations bénéficient d'une exonération des frais administratifs, sauf un montant initial de 25 euros, remboursable en cas de clôture de compte.
- Le reliquat de plus de 100 000 euros sur le CCP sera partiellement utilisé pour couvrir des dépenses courantes, (Ex : l'abonnement téléphonique auprès d'Orange, facturé 60,40 euros par mois, un tarif appliqué aux associations considérées comme assimilées à des entreprises).

Société Générale

- **Assurance pour dirigeants :**

  La Société Générale propose une couverture en responsabilité civile, excluant toutefois les risques pénaux.

5. CONGRES DEPARTEMENTAL 20 MAI 2025

- Lieu : Saint-André-de-Cubzac (Assemblée Générale)

  Saint-Laurent d'Arce (Banquet)

- Élections prévues : Monsieur Serge Blüge se représente à la présidence.

- Composition proposée du bureau en cas de réélection :

- **Président délégué** : Gilles Soustelle
- **Porte-drapeau départemental d'honneur** : Daniel Daucourt
- **Porte-drapeau départemental** : Christian Lopez
- **Secrétaire générale** : Lucette Mitteau
- **Trésorière générale** : Sylvie Michaudet
- **Président de la commission des mandats** : Denis Berland

Monsieur Jean Riguet exprime sa volonté de ne pas se représenter mais éventuellement être dans une commission pour rester au comité directeur.

6. COTISATIONS 2025

- 15 € pour les conjoints survivants et les sympathisants.
- 24 € pour les autres adhérents.
- Malgré la baisse des effectifs (1 303 membres, incluant 130 démissions, 71 décès, et 54 nouvelles adhésions), ces montants restent stables grâce aux revenus des placements financiers.

Un appel est lancé pour intensifier les efforts de recrutement.

Un courrier sera envoyé aux adhérents pour la collecte des cotisations, incluant une enveloppe pré timbrée à renvoyer à l'adresse de l'AD.

7. PROJETS ET GESTION DE L'ESAT

Installation de panneaux photovoltaïques

- Installation de 58 panneaux (42 000 € TTC, 35 000 € HT). Rentabilité estimée à 13 %.
- Étude en cours pour l'installation de panneaux supplémentaires sur le parking.

L'entretien des panneaux photovoltaïques incombera au propriétaire.

Recrutement comptable

Recrutement d'une comptable expérimentée (20 ans d'expérience). L'enjeu concerne l'ESAT, le Foyer, le SAPPH pour une petite partie.

Situation de Mme LOSSE

- Situation de Mme LOSSE, Directrice Générale Adjointe, toujours en arrêt maladie prolongé. Réflexion sur une rupture conventionnelle en cours.

8. AUTONOMIE DU SAPPH ET LOYERS

- Depuis le 1er janvier 2025, le SAPPH est juridiquement autonome sous l'association **Agapanthe** (11 membres au conseil d'administration).
- Un loyer mensuel de1 000 euros est désormais versé à l'AD.

9. MODERNISATION INFORMATIQUE

Le matériel informatique étant devenu obsolète, quatre devis ont été sollicités pour remédier à la situation (dépense estimée à environ 2 000 euros - rejetée).

Il a été décidé d'utiliser le serveur de l'ESAT.

Un partenariat a été établi avec la société M.D.S.I. (Maintenance Distribution Solution Informatique), qui gère le serveur de l'ESAT à La Réole. Ce service sera opérationnel à partir du 15 janvier 2025 pour un coût de 350 euros, sous réserve d'éventuelles modifications tarifaires selon les besoins spécifiques.

Par ailleurs, l'acquisition d'un micro-ordinateur portable est prévue prochainement. M.D.S.I., spécialisée dans les équipements reconditionnés, sera contactée à cet effet.

10. ASSEMBLEE GENERALE 2026

L'Assemblée Générale 2026 se tiendra à Blanquefort/Le Haillan.

11. CEREMONIE OPEX AU PARC BORDELAIS

- Réparation de la stèle OPEX endommagée et repositionnement à un endroit sécurisé.

12. BILAN FINANCIER

- Bilans financiers 2024 à transmettre avant le 31 janvier 2025.
- Un certificat sur l'honneur est demandé UNIQUEMENT dans le cas où il n'y aurait pas de factures pour les dépenses diverses.

GESTION DES CANTONS ET SECTIONS :

AG Canton et Section (demander un délégué)

En cas de dissolution d'un canton, d'une section :

- Les statuts précisent que les sommes présentes sur les comptes doivent être intégralement reversées au département (AD) en cas de cessation d'activité.

- Une exception de 20 % peut être accordée pour des actions caritatives en lien avec le monde combattant.
- Les adhérents concernés par une cessation d'activité se verront proposer de rejoindre un canton voisin ou de s'affilier directement à l'AD.
- **ATTENTION** : ceux qui ne cotisent plus gardent le droit aux honneurs pour leurs obsèques en accord avec les familles.

POINT SUR LE GCSMS :

Madame Etienne poursuit le travail sur la convention consécutive. Le GCSMS réunira les entités suivantes : l'ESAT, le SAPPH, le Foyer Monségur, ainsi que Belle-Croix et Blaye.

13. CONSULTATION JURIDIQUE

Face aux difficultés rencontrées, notamment liées à l'absence de réponses répétées aux courriers ou à d'autres situations encore non identifiées, la possibilité de recourir à un avocat spécialisé en droit associatif est à l'étude. Compte tenu des coûts élevés d'un contrat annuel, il est envisagé d'opter pour une intervention au cas par cas.

Adopté à l'unanimité :

14 QUESTIONS DIVERSES

☞ Monsieur BLÜGE

Décisions importantes

- **Projet scolaire mémoriel à Paris :** Une aide de 500 euros sera allouée, sous réserve d'une coordination avec l'UDAC.
- Le Conseil Départemental soutient les projets scolaires mémoriels et dispose d'une commission dédiée à l'examen de ces initiatives.

☞ Monsieur André PALLARUELO

- Annonce de la dissolution du canton de Podensac, ce dernier n'ayant plus de Président.

☞ Madame Sylvie MICHAUDET

- Quel est le moment de perception de l'allocation de départ à la retraite ?

☞ Monsieur Serge BLÜGE

- L'allocation de départ à la retraite est versée à terme (mois échu).

16. CLOTURE DE LA SEANCE

Le Président remercie les membres pour leur participation active et leur engagement constant.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 h 44'05".

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président et la secrétaire départementale.

Fait à Bordeaux le 14 janvier 2025

Le Président Départemental

Serge BLÜGE

La Secrétaire Départementale

Lucette MITTEAU